



DÉCLARATION CFDT AU CSEC

juillet 2026

Projet d'évolution de l'organisation de France Travail et en particulier sur les Centres de Services Partagés.

Nous abordons aujourd'hui ce CSEC avec un sentiment amer. Avec le recul, nous avons assisté au CSEC extraordinaire du 3 juin 2026, à une information en vue d'une consultation sur l'évolution de l'organisation de France Travail, et plus particulièrement sur les CSP, **dont l'issue semblait déjà connue avant même que les représentants du personnel n'aient pu exercer pleinement leur rôle.** C'est finalement assez confortable : lorsqu'on connaît déjà la fin de l'histoire, il ne reste plus qu'à tourner les pages.

Il faut reconnaître que **la Direction fait preuve de créativité dans sa conception du dialogue social.**

Nous pensions qu'une information-consultation consistait à présenter un projet, permettre aux représentants du personnel de l'analyser, de le questionner, de bénéficier d'une expertise indépendante, puis de rendre un avis avant toute mise en oeuvre. Manifestement, cette vision appartient désormais au passé. Nous découvrons une version plus moderne : **on informe, on consulte... pendant que l'on met déjà en oeuvre.**

Pendant que nous prenions connaissance du projet, le 3 juin, certaines directions régionales réunissaient déjà leurs équipes pour leur annoncer les futurs Centres de Services Partagés. Alors qu'une expertise votée à l'unanimité est toujours en cours et qu'aucun avis n'a été rendu, les collègues entendent déjà parler de positionnements, de postes réservés, d'organisation du temps de travail, de futures affectations et même de ruptures conventionnelles.

À ce stade, les représentants du personnel n'ont même pas quitté la ligne de départ que la caravane publicitaire est déjà passée, le peloton est au sommet du col... et l'on nous explique qu'il est temps de donner notre avis sur l'itinéraire.

Sur le papier, pourtant, tout semblait rassurant : harmonisation, capitalisation des expertises, efficience, temps dégagé pour les usagers, absence de mobilité géographique contrainte, accompagnement personnalisé, volontariat... Mais sur le terrain, une tout autre réalité se dessine. **Les directions régionales se répartissent déjà les futurs CSP, les arbitrages sont engagés, les organisations prennent forme,** alors même que le projet présenté au CSEC reste largement incomplet.

Une question s'impose donc : à quoi sert une information-consultation si les annonces sont déjà faites ?

À quoi sert une expertise indépendante si les décisions sont déjà engagées ? Et à quoi serviront les consultations spécifiques annoncées pour chaque CSP si leur création et parfois même leur organisation semblent déjà arrêtées ? Nous avons parfois le sentiment que l'on nous demandera surtout de commenter ce qui est fait plutôt que de débattre de ce qu'il reste à construire.



DÉCLARATION CFDT AU CSEC

Les représentants du personnel ne sont plus associés à la construction des projets ; ils sont progressivement invités à en constater la mise en oeuvre. Nous ne sommes plus qu'une chambre d'enregistrement. On nous invite à nous exprimer, certes... mais seulement une fois que tout est décidé.

Une conception du dialogue social qui s'approche dangereusement de ce que le droit entend précisément éviter.

La Direction affirme qu'il n'y aura pas de mobilité géographique contrainte. Nous prenons acte de cet engagement. Mais, dans le même temps, il est expliqué que certaines activités seront regroupées, que des postes ne seront plus remplacés localement, que les lignes hiérarchiques évolueront et que des mobilités professionnelles accompagneront ces transformations. Les précédentes réorganisations nous ont appris qu'entre les principes affichés et leurs conséquences concrètes, il existe parfois un écart... qui peut se mesurer en centaines de kilomètres.

Pour la CFDT, l'enjeu dépasse la seule création des Centres de Services Partagés. Derrière ce projet se dessine une nouvelle manière de gérer les effectifs. Les CSP ressemblent de plus en plus à un véritable cheval de Troie : sous couvert d'harmonisation et d'efficacité, ils conduisent à une centralisation accrue des activités, à un éloignement progressif des territoires et à une dilution de la proximité avec les usagers.

L'arrivée annoncée de l'intelligence artificielle agentique s'inscrit d'ailleurs dans cette même logique : centraliser, digitaliser, rationaliser et piloter toujours plus finement les effectifs. On nous parle d'innovation ; nous voyons surtout se dessiner une transformation guidée avant tout par des objectifs budgétaires et organisationnels. Cela interroge profondément le modèle de service public que l'on construit.

Le calendrier choisi n'est d'ailleurs pas anodin. Présenter un projet d'une telle ampleur à la veille de l'été, alors que les équipes se dispersent et que plusieurs transformations se superposent, relève, au minimum, d'un sens très développé de l'opportunité.

La CFDT continuera de défendre les agents confrontés à ces transformations, d'exiger de la transparence et de porter un véritable dialogue social, c'est-à-dire un dialogue qui précède les décisions et ne se contente pas de les entériner.

Nous continuerons aussi à participer aux instances, à travailler les dossiers, à poser les questions parfois dérangeantes et à faire des propositions concrètes. C'est moins spectaculaire que de se proclamer, après coup, artisans de toutes les avancées. Il est toujours plus facile de monter sur le podium une fois la course terminée, surtout lorsqu'on a oublié de prendre le départ. Certains se reconnaîtront... ou, plus probablement, s'attribueront aussi cette remarque.

Parce que les représentants du personnel ne sont pas une simple formalité dans un processus déjà ficelé.

Parce que les agents méritent mieux qu'une succession de restructurations conduites au pas de charge.

Parce que le dialogue social n'a de sens que lorsqu'il intervient avant les décisions.

Après, cela ne s'appelle plus du dialogue social. Cela s'appelle simplement de la communication!

L'espoir a une couleur, et il se pourrait bien que ce soit le orange !

Adhérez à la CFDT ou obtenez plus d'informations sur notre syndicat en envoyant un mail ici



syndicat.cfdt-hdf@francetravail.fr

Cfdt:

